

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 Septembre 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	6	8

Vote
A l'unanimité
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 19 Septembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MENARD Francine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/09/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/09/2024.

Présents : Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. CHANDAT David, M. BREDART Jean-Luc, Mme BROC Caroline, M. FOURMENTRAUX Yves

Excusé(s) séance :

Excusé(s) ayant donné procuration : M. MOULINNEUF Michel à M. FOURMENTRAUX Yves, Mme VANDENBUSSCHE Julie à Mme TRINQUET Simone

Excusé(s) : M. COGNOT Gérard, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas

Absent(s) : M. CHAMPROUX Martial

A été nommé(e) secrétaire : M. CHANDAT David

2024_34 – Contrat SGA Meyer

Madame la Maire donne lecture du contrat accordant une remise pour l'entretien des réseaux d'assainissement individuels des habitants de la commune d'Argenvières.

Ce contrat est conclu pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2025. La faculté de résilier ce contrat est laissée à chacune des parties, à charge pour celle qui en prendrait l'initiative d'en informer l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception trois mois avant la date d'expiration dudit contrat.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal **ACCEPTE**, à l'unanimité, le nouveau contrat ainsi que les nouveaux tarifs et donne l'accord à Madame la Maire pour signer les documents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 20 Septembre 2024
La Maire
Francine MENARD



Le Secrétaire de séance
M. CHANDAT David

